



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

rythmes et vacances scolaires

Question écrite n° 47587

Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre délégué au tourisme à propos de l'actuel calendrier scolaire. Les difficultés économiques rencontrées par la filière touristique ces dernières saisons suffisent à démontrer l'inadaptation de ce calendrier et justifie que celui-ci soit adapté à l'évolution des mentalités. L'étalement des vacances d'été pourrait être organisé de manière identique aux congés des mois de février et d'avril et permettrait sans aucun doute de satisfaire le plus grand nombre : enfants, professeurs, vacanciers, et professionnels du tourisme. Compte tenu des enjeux économiques de ce dossier, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend ouvrir des discussions interministérielles pour que soit enfin mis en oeuvre un dispositif d'étalement des vacances scolaires d'été par zone académique.

Texte de la réponse

Le calendrier scolaire a fait l'objet d'une large consultation - entre des partenaires aux intérêts parfois divergents avant d'être arrêté, pour les trois ans à venir, par le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, après avis du conseil supérieur de l'éducation. Les services du ministre délégué au tourisme ont été associés à ces consultations, ce qui a permis aux différents acteurs d'apprécier au mieux les contraintes de l'économie touristique et de favoriser ainsi l'adoption de principes fondamentaux auxquels sont attachés les professionnels de ce secteur d'activité, s'agissant notamment du calendrier triennal glissant, des semaines de congés pleines, du zonage pour les vacances d'hiver et pour celles de printemps avec une amplitude de quatre semaines. Pour l'avenir, des discussions sont actuellement menées sur ce sujet avec le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47587

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 2004, page 7527

Réponse publiée le : 25 janvier 2005, page 876